



NEWSLETTER DU 8 JANVIER AU 14 JANVIER 2024

BONNE ANNÉE 2024 !

NOTRE VILLAGE

Les vœux du maire

Nous vous rappelons que la Cérémonie des Vœux se déroulera le samedi 20 janvier 2024 à partir de 11h00 à la Salle des Fêtes de notre village. Comme chaque année, les personnalités du territoire seront présentes, notre maire fera le bilan de l'année municipale et dressera les perspectives de l'année nouvelle.

Toujours dans cette convivialité que votre équipe municipale recherche, les nouveaux arrivants, les nouveaux parents, les bacheliers 2023, les titulaires du Brevet 2023 et les sportifs qui se sont distingués ont été personnellement invités ; ceux qui seront présents se verront remettre un souvenir.

Nous ajouterons cette année la proclamation des résultats et la remise des prix du concours photos. Il y aura une autre nouveauté : la présence des élus responsables des commissions et des groupes de travail qui seront à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations sur leurs projets et travaux.

Ces vœux seront comme toujours suivis d'un apéritif.

Les vœux du Comité des Fêtes



ROCHEFORTAISES, ROCHEFORTAIS

Le Comité des Fêtes de Rochefort-en-Yvelines vous présente ses meilleurs vœux pour que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.

Quelle soit riche en festivité et convivialité !

Pour animer cette année, nous vous convions à nos trois rendez-vous annuels :

- 21 juin : fête de la musique
- 7 et 8 septembre : fête de la Saint Gilles
- 24 novembre : loto de la Sainte Catherine.

En attendant de vous rencontrer lors de ces animations, BONNE ANNEE 2024.



Recensement de la population rochefortaise : à partir du 18 janvier



Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



Chaque foyer de Rochefort-en-Yvelines a été destinataire d'un courrier de notre maire déposé dans sa boîte aux lettres. Il y est expliqué l'objectif du recensement et la nécessité d'y participer. Retrouvez ce courrier ci-joint et notez que le recensement débutera le jeudi 18 janvier.

Deux recenseurs sont missionnés par la commune : Madame Brigitte MERLIN et Madame Sylvie NOURRY :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

M^{me} MERLIN Brigitte
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Rochefort-en-Y, le 21/12/2023

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

M^{me} Nourry Sylvie
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Rochefort-en-Y, le 21/12/2023

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.





Perturbations trafic des bus sur le Territoire : communiqué de Transdev



Nous vous relayons, ci-dessous, le communiqué de Transdev, prestataire de transport public, qui explique les raisons des perturbations du trafic d'une partie des lignes de bus du territoire que vous avez certainement remarquées.

« Depuis le 1er janvier 2024, Transdev Sud Yvelines opère pour le compte d'Île-de-France Mobilités le réseau de transport du territoire Centre et Sud Yvelines.

Depuis plusieurs mois, toutes les équipes de Transdev sont mobilisées pour assurer la continuité du service public et ainsi permettre un changement sans couture du service rendu aux clients voyageurs

Tout ce qui pouvait être anticipé, préparé, déployé l'a été pour assurer un service de qualité dans un contexte difficile. En effet, comme vous le savez, la profession est toujours confrontée à une tension dans les effectifs de conduite qui est plus ou moins marquée selon les territoires et celui du Sud Yvelines en fait partie.

Comme évoqué lors de nos échanges du mois précédents, ce manque de conducteurs nous amène à ne pas pouvoir assurer la totalité de l'offre sur le secteur du Sud Yvelines. Une information est faite à destination des voyageurs pour connaître les courses impactées par ces perturbations, ci-dessous.



Pour connaître vos horaires à jour, scannez le QR code ou rendez-vous sur le site
iledefrance-mobilites.fr
Rubrique > Actus > 78 >
Centre et Sud Yvelines >
Horaires

Nous regrettons cette situation indépendante de notre volonté et qui perturbe les déplacements de vos administrés.

Au-delà de ce besoin à court terme, toutes les équipes Transdev Île-de-France sont investies pour permettre une amélioration significative du service dans les prochaines semaines et un rétablissement des dessertes nominales dans les plus courts délais en s'appuyant sur toutes les actions déjà mises en place depuis plus d'un an, pour anticiper les besoins en conducteurs sur la région et ayant déjà montré des résultats très positifs avec le recrutement de plus de 850 conducteurs en 2023. D'ores et déjà une quarantaine de conducteurs sont en formation



sur le territoire Sud-Yveline depuis octobre 2023 et seront opérationnels progressivement dans les prochaines semaines.

Soyez convaincus que nos équipes sont totalement investies, conscientes de leurs rôles, de leur responsabilité et de la priorité absolue à un rétablissement du service public et particulièrement dans des zones rurales offrant peu de solutions de dessertes alternatives. »

ÉCORESPONSABLES

Point sur le recyclage de nos déchets

TRUCS ET ASTUCES POUR OPTIMISER MON BAC JAUNE RECYCLAGE

Quelques astuces peuvent vous permettre de réduire l'encombrement de vos déchets et ainsi augmenter la quantité de déchets dans votre bac :

1. Compacter vos bouteilles en accordéon dans le sens de la hauteur
2. Plier ou découper vos cartons
3. Tasser les emballages dans le bac
4. Vider sans rincer vos emballages

Attention, les emballages imbriqués les uns dans les autres rendent leur recyclage impossible.

RECYCLAGE DES BIODECHETS A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

Nous devons trier nos bio déchets avant de les déposer dans la poubelle verte destinée aux déchets ménagers. Par bio déchet on entend :

- les déchets issus de la préparation de nos repas (épluchures de fruits et légumes),
- restes de pain,
- résidus de nos assiettes (nous émettons une réserve sur ces résidus attirants les nuisibles).

Si les particuliers sont fortement invités à trier ces déchets, il n'en reste pas moins que pour le moment seuls les professionnels émettant plus de 5 tonnes par an de bio déchets sont dans l'obligation de respecter cette contrainte.

Réduction à la source des bio déchets en optimisant notre consommation alimentaire ; ajuster les quantités alimentaires au plus juste c'est ne pas produire inutilement de déchets : l'objectif de réduction à la source de nos bio déchets est de 2 kg/an/habitant jusqu'en 2030. A noter que moins on jette plus on réalise d'économies sur le budget alimentaire dont on sait qu'il est peu probable que les prix reviennent à ce qu'ils étaient auparavant.

Le Sictom travaille à la mise en place d'un programme de traitement de ces bio déchets, ce qui n'est pas simple surtout en habitat collectif. La solution consistant à collecter séparément ces bio déchets en porte à porte, via une collecte spéciale, n'est pas retenue pour le moment en raison du surcoût engendré, ainsi que de l'absence sur le territoire géré par Sitreva de système de traitement de ces déchets après collecte. L'habitat de nos régions étant majoritairement pavillonnaire, la solution retenue actuellement par le Sictom, consiste en une



incitation à composter nos déchets via des composteurs fournis gratuitement par le Sictom sur demande.

Pour le collectif la solution passe par la création de points de collecte donc de composteurs partagés. A charge pour les communes de voir comment organiser cela avec l'aide du Sictom.

Les bonnes pratiques pour réussir mon compost

- 1** > Je dépose les biodéchets coupés en morceaux
- 2** > J'équilibre les apports des matières sèches et des matières humides
- 3** > Je recouvre mes apports d'une poignée de matière sèche
- 4** > Je brasse mon compost pour l'aérer au maximum
- 5** > Je vérifie l'humidité (ni trop sec, ni trop humide)

Pour plus d'infos, consulter notre site internet.

Que mettre dans un composteur ?

50 %
déchets humides (Azote)

- Épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)
- Marc de café et sachets de thé
- Fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs coupées, plantes d'intérieur
- Tonte de pelouse (en petite quantité)

50 %
déchets secs (Carbone)

- Petites branches, brindilles
- Broyat de bois, de taille de haie
- Feuilles mortes
- Papiers kraft
- Cartons bruns (rouleaux de papier toilette)
- Essuie-tout
- Journaux
- Boîtes d'œufs découpées (en carton sans les étiquettes)



Enquête publique : Schéma directeur régional

DONNEZ VOTRE AVIS ! Le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental, arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte du 1er février au 16 mars 2024, pour une durée de 45 jours consécutifs.

île de France
OBJECTIF 2040

REÇU LE
- 4 JAN. 2024
MAIRIE de
ROCHEFORT

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région
Île-de-France - Environnemental
(SDRIF-E)

DU 1^{er} FÉVRIER AU 16 MARS 2024

- **Consultez** le dossier sur le projet du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête dans + de 160 lieux
- **Donnez votre avis** sur la plateforme dédiée en ligne

Toutes les informations sur :
www.registre-numerique.fr/sdrif-e
ou en scannant le QR code:



Mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable :
vos avis comptent pour l'avenir de la région.





EMPLOI

Journées portes-ouvertes chez les Compagnons du Devoir

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France organisent leurs journées portes ouvertes sur le thème « Formez-vous autrement ». Cet évènement se déroulera dans une trentaine de sites en France les 20 et 21 janvier et le 23 mars 2024.

**JOURNÉES
PORTES OUVERTES**
20 et 21 janvier 2024
23 mars 2024

**« Chez les Compagnons du Devoir,
on s'épanouit et on se forme
avec des personnes passionnées. »**

Apprentis et formateurs chez les Compagnons du Devoir

Pour en savoir plus




www.compagnons-du-devoir.com



FOCUS : « Des maires au service des maires »

Notre maire, Sylvain Lambert, a fait l'objet d'un article en tant que Président de l'Association des Maires Ruraux des Yvelines (AMR78) dans « Toutes les nouvelles 78 » du 3 janvier dernier. Nous vous le relayons ci-dessous.

L'actu du département

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 3 JANVIER 2024
actu.fr/78actu

8

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DES YVELINES

Sylvain Lambert : « Des maires au service des maires »

Un réseau de partenaires, des services et des actions communes, c'est ainsi que pourrait être résumée l'association des maires ruraux des Yvelines. Une association qui est née en 2015 et présidée depuis 2021 par Sylvain Lambert, maire de Rochefort-Yvelines, dans le sud du département. La vice-présidence est assurée par Franck Fontaine, maire de Mézières-sur-Seine, près des Mureaux.

Une association dynamique

« Si nous avons réalisé plus de 20 adhésions cette année, cela montre que l'association fonctionne », estime Sylvain Lambert. Pour adhérer pour la première fois à l'association, une délibération doit être prise en conseil municipal. La réadhésion se fait sur décision du maire. « Les communes ayant adhéré en 2022 ont toute renouvelé leur adhésion en 2023 », détaille le président. L'adhésion coûte 20 centimes par habitant. « Notre slogan est "des maires au service des maires" », glisse Sylvain Lambert.

C'est de cette façon qu'est construit le réseau de part-

naires de l'association parmi lesquels un cabinet d'avocat qui vient en soutien aux adhérents ayant des conflits avec des administrés ou encore aidant les communes autour des problématiques de retrait-gonflement des argiles.

« On retrouve un partage d'expérience entre les maires et l'organisation de réunions thématiques autour de sujets qui les intéressent », explique Sylvain Lambert. L'association des maires ruraux des Yvelines est aussi motrice dans différents domaines dont celui des violences intrafamiliales avec le réseau ERRE (lire notre édition du 27 décembre 2023).

Pour Sylvain Lambert, il est important de se saisir des questions d'actualité. L'association travaille notamment sur l'arrêt du cuivre, la sensibilisation des enfants à la musique avec les dumistes ou encore la sécurisation des manifestations publiques avec la Protection civile.

L'association travaille aussi avec un réseau de partenaires tels que RTE, Enedis ou encore Orange. « Cela fluidifie les relations. C'est aussi un accélérateur. Mais il est aussi important d'avoir des partenaires locaux », souligne le président.

Cap vers les 100 adhérents

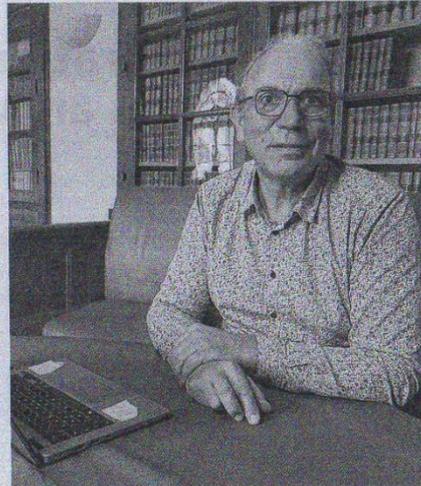
« L'association est de plus en plus reconnue par les autres interlocuteurs dont l'État et les parlementaires », ajoute le maire de Rochefort-en-Yvelines. La force de l'association réside aussi dans sa capacité à faire connaître les différents dispositifs.

« Nous pouvons fournir des modèles pour répondre à des appels à projets. Nous aidons à lutter contre la page blanche ».

SYLVAIN LAMBERT, président de l'association des maires ruraux des Yvelines

« Avec l'agence ruralité de la Région Ile-de-France, nous allons essayer d'organiser une réunion de présentation des aides au cours du premier trimestre avant la conception des budgets communaux », souligne Sylvain Lambert.

Ces prestations, l'association espère en faire profiter 100 communes rurales adhérentes d'ici la tenue de son assemblée générale annuelle en février 2024. Des adhérents que l'on retrouve dans l'ensemble



Sylvain Lambert est président de l'association des maires ruraux des Yvelines. Stéphanie PETIT

du département, signe d'une ruralité bien présente dans les Yvelines.

« Le seuil est de 3 500 habitants pour adhérer. Si ce nombre d'habitants est dépassé, nous étudions deux critères : la volonté de la mairie

et la topographie de la commune » assure l'Yvelinois.

C'est ce qui s'est passé pour les Essarts-le-Roi. Ville de plus de 6 500 habitants, qui si elle possède un gros centre urbain a aussi de nombreux hameaux et dont les espaces verts et agri-

coles représentent une grande partie de la commune.

« Nous ne sommes pas à la recherche de communes fortement peuplées. Nous recherchons des communes auxquelles nous pouvons apporter un service. Avoir quelques communes aux services administratifs importants permet une solidarité et d'apporter des réponses aux questions des maires », analyse Sylvain Lambert.

Au total, 110 000 habitants de l'ensemble du département sont représentés par l'AMR 78. Et Sylvain Lambert compte aller plus loin.

L'association pourrait sur le papier atteindre les 170 adhérents, nombre de communes rurales dans les Yvelines.

« Nous nous voulons une association de contact, de membres qui se rencontrent », fait-il valoir. Au rythme de cinq rendez-vous par an, les élus du nord, du centre et de sud du département peuvent échanger sur leurs problématiques communes.

De 50 adhérents en 2021 à 95 en 2023, le « bilan est très positif », conclut le président de l'AMR78 à mi-mandat.

Stéphanie PETIT